

Emploi, rémunération et heures de travail, mai 2020

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 30 juillet 2020

Les données de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) de mai sont maintenant accessibles. Ces données fournissent des renseignements mensuels sur l'emploi salarié, la rémunération et les heures travaillées pour le Canada, les provinces et les territoires.

À la fin de mai, certaines provinces (c.-à-d. la Colombie-Britannique, la Saskatchewan, le Manitoba, le Québec et les provinces de l'Atlantique, à l'exception de la Nouvelle-Écosse) avaient commencé à réévaluer les restrictions sanitaires liées à la COVID-19 et à les assouplir graduellement, notamment en permettant à des entreprises non essentielles de rouvrir. En revanche, les restrictions liées à la COVID-19 étaient encore largement en vigueur en Alberta, en Ontario et en Nouvelle-Écosse. En mai, les travailleurs et les employeurs canadiens touchés par la crise économique liée à la COVID-19 ont continué de recevoir des prestations provenant d'un certain nombre de programmes de soutien du gouvernement, y compris la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC).

Depuis le début de la crise économique liée à la COVID-19, Statistique Canada s'efforce de saisir les répercussions de la COVID-19 sur la main-d'œuvre. Combinées avec les données de l'Enquête sur la population active (EPA), les données de l'EERH favorisent cette compréhension, en grande partie en fournissant des statistiques détaillées sur les sous-secteurs et les industries.

Les mesures des absences du travail de l'EPA ont été essentielles pour saisir la dynamique du marché du travail liée à l'arrêt soudain de l'activité économique, puis de la relance graduelle des grands secteurs de l'économie. L'EERH brosse un tableau du nombre d'employés salariés, c'est-à-dire le nombre de personnes qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux au cours d'un mois donné.

Les estimations du nombre d'emplois salariés de l'EERH reposent sur un recensement des comptes de retenues sur la paye fournis par l'Agence du revenu du Canada, dans lesquels les employeurs indiquent le nombre d'employés qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux pendant une période de paye donnée. Les estimations de la rémunération et des heures de travail sont obtenues en intégrant ces renseignements concernant les retenues sur la paye aux données de l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises. Le concept d'« emploi salarié » utilisé dans le cadre de l'EERH exclut les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

L'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 n'a pas encore eu d'incidence sur l'emploi salarié en mai

À la suite des fortes baisses de l'emploi liées à la COVID-19 qui ont été observées en mars (-1,0 million) et en avril (-2,0 millions), l'emploi d'après les données de l'EPA a progressé de 290 000 (+1,8 %) en mai, alors que les restrictions liées à la COVID-19 ont commencé à être assouplies et que certains Canadiens ont pu commencer à retourner au travail.

Depuis le début de la crise économique liée à la COVID-19, les données de l'EPA ont montré que le nombre d'absences du travail a augmenté de façon marquée, sous l'effet du grand nombre de Canadiens qui ont continué d'avoir un lien avec un emploi, mais qui n'ont pas été rémunérés par leur employeur.

Au cours de la semaine de référence de l'EPA allant du 10 au 16 mai 2020, le nombre de personnes occupées qui ont été absentes du travail pendant plus de quatre semaines et qui n'ont pas été rémunérées pendant la semaine de référence a été environ 967 000 (données non désaisonnalisées) au-dessus du niveau observé en février avant la COVID-19. Certaines personnes pourraient avoir reçu des prestations provenant d'un programme de soutien du gouvernement, y compris la PCU.



Le nombre d'emplois salariés, c'est-à-dire le nombre de Canadiens qui reçoivent une rémunération de leur employeur, est mesuré dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Ce nombre a fléchi en mai, en baisse de 585 100 (-4,1 %). Cela fait suite aux reculs observés en mars (-0,9 million) et en avril (-1,9 million) et a porté la baisse totale du nombre d'emplois salariés depuis février à 3,4 millions (-19,9 %).

Puisque le nombre d'emplois salariés est une mesure du nombre de personnes qui reçoivent une rémunération ou des avantages sociaux, il est peu probable que les données rendent compte des personnes qui ont été absentes du travail pour une période prolongée et qui n'ont pas été rémunérées. Les employés salariés comprennent uniquement les employés qui ont reçu une rémunération ou des paiements spéciaux au cours des sept derniers jours du mois de référence de l'EERH (du 25 au 31 mai 2020). Le concept d'« emploi » de l'EPA permet de saisir le nombre de personnes qui travaillaient ou étaient absentes du travail au cours d'un mois donné, alors que le « nombre d'emplois salariés » de l'EERH fournit le nombre de personnes qui touchaient un revenu d'emploi.

Lorsque ces deux mesures sont utilisées conjointement pour suivre les tendances du marché du travail, elles fournissent des renseignements utiles sur les répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail.

La rémunération hebdomadaire moyenne augmente

En mai, la masse salariale hebdomadaire totale (y compris les heures supplémentaires) de l'ensemble des employés a diminué de 1,8 %, une troisième baisse mensuelle consécutive, portant la baisse totale à 12,5 % depuis février. La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 2,0 % en mai pour atteindre 1 139 \$.

Le nombre total d'heures travaillées continue de diminuer en mai

D'un mois à l'autre, le nombre total d'heures travaillées a reculé de 2,0 % en mai, ce qui a porté la baisse totale enregistrée depuis février à 16,9 %. Parallèlement, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine a augmenté de nouveau en mai (+0,4 heure), ce qui a porté la moyenne à 34,1 heures par semaine.

Le nombre d'emplois salariés s'est redressé dans la construction quand le Québec a commencé à assouplir les restrictions

La construction est le seul secteur à avoir enregistré une croissance du nombre d'emplois salariés en mai, en hausse de 28 400 (+3,5 %), principalement en raison des augmentations observées chez les entrepreneurs spécialisés. Toutes les hausses observées dans la construction ont été enregistrées au Québec (+47 900 ou +38,4 %), où la construction résidentielle a pu reprendre ses activités à la mi-avril. Malgré l'augmentation mensuelle observée à l'échelle nationale, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction a reculé de 213 200 (-20,2 %) par rapport à février. En mai, la rémunération hebdomadaire moyenne s'est élevée à 1 315 \$ dans la construction, en hausse de 2,6 % comparativement à 12 mois plus tôt.

Dans le secteur des biens, le nombre d'emplois salariés a augmenté légèrement en mai (+7 300 ou +0,3 %); les baisses observées dans l'extraction minière, l'exploitation en carrière, et l'extraction de pétrole et de gaz (-10 500 ou -5,6 %) ainsi que dans la fabrication (-6 600 ou -0,5 %) ont contrebalancé en grande partie la hausse enregistrée dans la construction. En mai, le nombre d'emplois dans le secteur des biens était 16,7 % inférieur à son niveau de février.

Pour un troisième mois consécutif, le nombre d'emplois salariés dans les activités de soutien à l'extraction minière, à l'exploitation en carrière et à l'extraction de pétrole et de gaz a reculé; les baisses totales se sont chiffrées à 19 500 (-27,5 %) depuis février. La rémunération hebdomadaire moyenne dans ce secteur s'est élevée à 1 832 \$, en baisse de 1,8 % par rapport à mai 2019.

Le nombre d'employés salariés dans la fabrication a reculé de 250 000 (-16,0 %) depuis février, et des baisses ont été observées dans tous les sous-secteurs.

Les services d'hébergement et de restauration enregistrent la baisse la plus marquée en mai

En mai, la plus forte baisse du nombre d'emplois salariés a été observée dans les services d'hébergement et de restauration (-116 500 ou -16,9 %). Cette diminution poursuit une tendance à la baisse pour ce secteur et porte le total des pertes à 770 400 (-57,4 %) depuis février. Il s'agit de la variation la plus importante enregistrée au cours de cette période par rapport à tous les autres secteurs. Le nombre d'emplois salariés a reculé dans tous les sous-secteurs des services d'hébergement et de restauration en mai.

De février à mai, les reculs les plus prononcés ont été observés dans les services de restauration et les débits de boissons (-641 000 ou -56,3 %), qui ont représenté près d'un cinquième (18,9 %) des pertes totales d'emplois salariés au cours de la période. La rémunération hebdomadaire moyenne dans les services de restauration et les débits de boissons s'est élevée à 447,75 \$ en mai. Il s'agit de la rémunération la plus faible parmi tous les sous-secteurs, mais elle est supérieure de 16,5 % à celle enregistrée en mai 2019.

La diminution du nombre d'emplois dans le commerce de détail est moins prononcée

Comme ce qui a été indiqué dans le communiqué sur le commerce de détail, les ventes au détail ont augmenté de 18,7 % en mai, mais elles sont demeurées 20,0 % en deçà de leur niveau de février. Cette augmentation s'est reflétée en partie dans les données sur le nombre d'emplois salariés en mai. La diminution du nombre d'emplois dans le commerce de détail a été moins marquée en mai, en baisse de 41 800 (-2,6 %) comparativement au recul de 279 600 (-14,9 %) observé en avril. D'un mois à l'autre en mai, le nombre total d'heures travaillées dans le secteur du commerce de détail s'est accru de 2,6 %.

Plusieurs sous-secteurs du commerce de détail ont enregistré des augmentations de l'emploi salarié en mai, y compris les concessionnaires de véhicules et de pièces automobiles (+5 700 ou +3,8 %) et les marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage (+4 600 ou +4,0 %). La rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur du commerce de détail s'est élevée à 676 \$ en mai, en hausse de 10,5 % comparativement à 12 mois plus tôt.

Le nombre d'emplois salariés continue de diminuer dans les arts, les spectacles et les loisirs

Le nombre d'emplois dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs a connu le recul le plus marqué de février à mai, en baisse de 57,7 % ou de 181 500. Cette diminution est en grande partie attribuable aux replis observés dans les industries du divertissement, des loisirs, des jeux de hasard et des loteries (-139 000 ou -62,6 %). Une forte baisse a aussi été enregistrée dans les arts d'interprétation, les sports-spectacles et les activités connexes (-32 700 ou -51,1 %). En raison des pertes d'emplois survenues parmi les travailleurs moins bien rémunérés dans le secteur, la rémunération hebdomadaire moyenne dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs s'est élevée à 798 \$ en mai, en hausse de 27,3 % par rapport à un an plus tôt.

Regard vers l'avenir

Les résultats de l'EERH de juin seront diffusés le 27 août. Ils permettront de mieux comprendre les répercussions sur l'emploi, la rémunération et les heures travaillées dans les sous-secteurs détaillés alors que la plupart des secteurs de compétence auront assoupli leurs restrictions liées à la COVID-19. Les résultats de juin de l'EPA, qui ont rendu compte des conditions sur le marché du travail pendant la semaine allant du 14 au 20 juin, ont montré que la reprise du marché du travail était bien amorcée dans toutes les provinces et dans la majorité des secteurs.

Objectifs liés au développement durable

Le 1^{er} janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 prochaines années. Ce plan se fonde sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès relatifs aux objectifs mondiaux liés au développement durable. Le présent communiqué contribuera à mesurer les objectifs suivants :



Note aux lecteurs

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de dresser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi dans les administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Au moment de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont l'objectif premier est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle du taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

En raison de différences conceptuelles et méthodologiques, les estimations portant sur les variations dans l'EERH et l'EPA divergent de temps en temps. Toutefois, les tendances dont rendent compte les données sont assez semblables. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les estimations de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Toutes les données sur la rémunération comprennent les heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés.

Tableaux de données en temps réel

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0357-01, 14-10-0358-01, 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 10 août.

Prochaine diffusion

Les données de juin sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail seront diffusées le 27 août.

Tableau 1
Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées

	Mai 2019	Avril 2020 ^r	Mai 2020 ^p	Avril à mai 2020	Mai 2019 à mai 2020	Avril à mai 2020	Mai 2019 à mai 2020
	dollars courants		variation en dollars courants		variation en %		
Ensemble des secteurs¹	1 032,19	1 117,06	1 139,23	22,17	107,04	2,0	10,4
Forêt, exploitation et soutien	1 196,24	1 230,53	1 256,02	25,49	59,78	2,1	5,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 241,36	2 132,57	2 173,25	40,68	-68,11	1,9	-3,0
Services publics	1 909,62	1 937,19	1 901,03	-36,16	-8,59	-1,9	-0,4
Construction	1 281,73	1 293,86	1 314,73	20,87	33,00	1,6	2,6
Fabrication	1 132,51	1 157,82	1 141,11	-16,71	8,60	-1,4	0,8
Commerce de gros	1 247,44	1 263,38	1 266,73	3,35	19,29	0,3	1,5
Commerce de détail	611,74	641,59	675,89	34,30	64,15	5,3	10,5
Transport et entreposage	1 096,10	1 140,10	1 136,37	-3,73	40,27	-0,3	3,7
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 344,85	1 410,87	1 453,09	42,22	108,24	3,0	8,0
Finance et assurances	1 406,94	1 488,69	1 533,62	44,93	126,68	3,0	9,0
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 080,28	1 144,82	1 119,55	-25,27	39,27	-2,2	3,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 419,53	1 451,16	1 482,96	31,80	63,43	2,2	4,5
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 488,67	1 536,41	1 683,13	146,72	194,46	9,5	13,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	849,21	890,12	900,25	10,13	51,04	1,1	6,0
Services d'enseignement	1 070,54	1 135,87	1 143,27	7,40	72,73	0,7	6,8
Soins de santé et assistance sociale	942,14	996,48	1 016,71	20,23	74,57	2,0	7,9
Arts, spectacles et loisirs	626,62	779,98	797,53	17,55	170,91	2,3	27,3
Services d'hébergement et de restauration	416,42	469,74	479,54	9,80	63,12	2,1	15,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	859,00	955,96	965,36	9,40	106,36	1,0	12,4
Administrations publiques	1 334,16	1 394,49	1 429,72	35,23	95,56	2,5	7,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 051,88	1 124,13	1 147,73	23,60	95,85	2,1	9,1
Île-du-Prince-Édouard	863,38	966,81	980,15	13,34	116,77	1,4	13,5
Nouvelle-Écosse	904,77	996,25	1 013,44	17,19	108,67	1,7	12,0
Nouveau-Brunswick	944,28	1 037,96	1 009,67	-28,29	65,39	-2,7	6,9
Québec	959,43	1 056,05	1 076,07	20,02	116,64	1,9	12,2
Ontario	1 052,33	1 132,79	1 167,69	34,90	115,36	3,1	11,0
Manitoba	950,82	1 034,26	1 043,94	9,68	93,12	0,9	9,8
Saskatchewan	1 068,69	1 129,39	1 154,95	25,56	86,26	2,3	8,1
Alberta	1 183,64	1 243,85	1 256,02	12,17	72,38	1,0	6,1
Colombie-Britannique	1 001,50	1 106,54	1 123,79	17,25	122,29	1,6	12,2
Yukon	1 149,65	1 255,06	1 265,72	10,66	116,07	0,8	10,1
Territoires du Nord-Ouest	1 509,02	1 613,50	1 595,09	-18,41	86,07	-1,1	5,7
Nunavut	1 466,65	1 478,12	1 489,65	11,53	23,00	0,8	1,6

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Note(s) : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#) (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableau 2
Nombre d'employés — Données désaisonnalisées

	Mai 2019	Avril 2020 ^r	Mai 2020 ^p	Avril à mai 2020	Mai 2019 à mai 2020	Avril à mai 2020	Mai 2019 à mai 2020
	milliers			variation en milliers		variation en %	
Ensemble des secteurs¹	16 935,6	14 242,2	13 657,0	-585,1	-3 278,6	-4,1	-19,4
Foresterie, exploitation et soutien	39,8	33,1	32,5	-0,6	-7,3	-1,8	-18,3
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	201,2	186,8	176,3	-10,5	-24,9	-5,6	-12,4
Services publics	126,9	123,9	120,6	-3,3	-6,4	-2,7	-5,0
Construction	1 038,9	811,8	840,2	28,4	-198,6	3,5	-19,1
Fabrication	1 583,7	1 316,9	1 310,2	-6,6	-273,5	-0,5	-17,3
Commerce de gros	822,2	727,9	707,0	-20,9	-115,2	-2,9	-14,0
Commerce de détail	2 012,6	1 594,9	1 553,1	-41,8	-459,5	-2,6	-22,8
Transport et entreposage	775,7	719,5	678,5	-41,1	-97,3	-5,7	-12,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	345,6	318,3	297,4	-21,0	-48,2	-6,6	-14,0
Finance et assurances	745,5	729,7	724,8	-4,9	-20,7	-0,7	-2,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	300,0	236,2	222,2	-14,0	-77,8	-5,9	-25,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	964,1	916,2	893,2	-23,0	-70,9	-2,5	-7,4
Gestion de sociétés et d'entreprises	109,2	106,6	103,1	-3,5	-6,1	-3,3	-5,6
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	821,0	702,1	667,8	-34,3	-153,2	-4,9	-18,7
Services d'enseignement	1 350,4	1 240,3	1 160,8	-79,5	-189,7	-6,4	-14,0
Soins de santé et assistance sociale	2 024,1	1 851,2	1 796,0	-55,3	-228,1	-3,0	-11,3
Arts, spectacles et loisirs	312,5	165,1	133,1	-32,1	-179,4	-19,4	-57,4
Services d'hébergement et de restauration	1 333,6	687,9	571,5	-116,5	-762,1	-16,9	-57,1
Autres services (sauf les administrations publiques)	556,4	398,9	370,6	-28,3	-185,8	-7,1	-33,4
Administrations publiques	1 148,9	1 124,0	1 066,7	-57,2	-82,2	-5,1	-7,2
Provinces et territoires							
Terre-Neuve-et-Labrador	216,5	180,4	176,3	-4,1	-40,2	-2,3	-18,6
Île-du-Prince-Édouard	68,4	60,3	57,5	-2,8	-10,8	-4,7	-15,8
Nouvelle-Écosse	422,5	364,4	349,4	-15,0	-73,1	-4,1	-17,3
Nouveau-Brunswick	325,0	278,2	276,6	-1,5	-48,4	-0,5	-14,9
Québec	3 776,1	3 088,1	3 067,9	-20,2	-708,2	-0,7	-18,8
Ontario	6 604,2	5 608,5	5 256,1	-352,4	-1 348,0	-6,3	-20,4
Manitoba	615,7	536,2	510,8	-25,4	-104,9	-4,7	-17,0
Saskatchewan	483,9	419,0	405,0	-14,0	-78,9	-3,3	-16,3
Alberta	2 023,0	1 691,1	1 601,8	-89,3	-421,2	-5,3	-20,8
Colombie-Britannique	2 333,6	1 954,2	1 897,1	-57,1	-436,5	-2,9	-18,7
Yukon	22,4	20,1	18,7	-1,4	-3,6	-6,8	-16,2
Territoires du Nord-Ouest	26,8	23,7	22,6	-1,1	-4,2	-4,7	-15,8
Nunavut	17,5	17,9	17,0	-0,9	-0,5	-4,8	-2,8

r révisé

p provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 3.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2017.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01 (anciennement tableau CANSIM 281-0063).

Tableaux disponibles : [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) et [14-10-0255-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2612](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données dresse un portrait détaillé du marché du travail canadien en utilisant les données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. Des estimations historiques remontant à 10 ans sont aussi comprises. Cette application interactive permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Combinez plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer vos propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 514-283-8300 ou composer sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, veuillez communiquer avec Emmanuelle Bourbeau (613-951-3007; emmanuelle.bourbeau@canada.ca), Centre de l'information sur le marché du travail.